



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 19 février 2026 – Délibération n°024

Objet : BUDGETS PRIMITIFS 2026 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

**Convocation envoyée,
affichée le : 04/02/2026**

Nombre de membres :

En exercice : 28
Présents : 19
Pouvoirs : 3
Votants : 22
Absents : 6

Résultats :

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

**Liste des délibérations
affichée le :**

L'an deux mil vingt-six et le dix-neuf février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Edmond GROS
Secrétaire de séance : Madame Françoise CAPUS

Présents : ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - FOS Mariana - GROS Edmond - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aurélien - MAJOREL Aimé - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle.

Absents : BORIE Nina - CAZES CORBOZ Maryse (pouvoir à CAPUS Françoise) - DUTRIEUX Patrick (pouvoir à CARON Annick) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi (pouvoir à SAHUQUET Jean-Marc) - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - RAGOT Annie.

(Annexe jointe)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, les budgets primitifs de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- **Budget principal :**

Fonctionnement Dépenses et recettes : 5 109 107.82 €

Investissement Dépenses et recettes : 4 253 880.00 €

- **Budget annexe assainissement :**

Fonctionnement Dépenses et recettes : 537 500.00 €

- | | |
|---------------------------------------|--------------|
| Investissement Dépenses et recettes : | 998 500.00 € |
|---------------------------------------|--------------|
- **Budget annexe Multiservices :**

Fonctionnement Dépenses et recettes :	31 500.00 €
Investissement Dépenses et recettes :	28 190.00 €
 - **Budget annexe les Champs Grands :**

Fonctionnement Dépenses et recettes :	101 537.00 €
Investissement Dépenses et recettes :	101 532.00 €
 - **Budget annexe Lotissement Demeures de Bellevue :**

Fonctionnement Dépenses et recettes :	271 801.66 €
Investissement Dépenses et recettes :	271 801.66 €
 - **Budget annexe Lotissement Le Rang :**

Fonctionnement Dépenses et recettes :	164 654.74 €
Investissement Dépenses et recettes :	144 644.74 €
 - **Budget annexe Lotissement Le Puech des Rousses II :**

Fonctionnement Dépenses et recettes :	1 703 610.00 €
Investissement Dépenses et recettes :	1 501 810.00 €

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

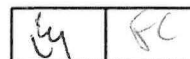
Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T)

Vu l'avis favorable de la commission finances du 04 février 2026 ;

Vu les budgets primitifs 2026 présentés en annexe :

- Budget principal ;
- Budget annexe Assainissement ;
- Budget annexe Multiservices de Recoules ;



- Budget annexe Lotissement Les Champs Grands ;
- Budget annexe Lotissement Les demeures de Bellevue ;
- Budget annexe Lotissement Le Rang ;
- Budget annexe Lotissement Le Puech des Rousses II ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : D'APPROUVER les budgets primitifs 2026 « sans la reprise des résultats de l'exercice N-1 » avant le vote des comptes financiers uniques de la commune mentionnés ci-dessus ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Edmond Gros



Le secrétaire de séance
Françoise CAPUS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture